

la grogne monte

Les avocats se préparent à une « grève dure »

En Lorraine comme partout en France, les assemblées générales se multiplient dans les barreaux, où les appels à la grève se font de plus en plus pressants. L'aide juridictionnelle cristallise le mécontentement d'une profession déboussolée, qui peine à se faire entendre.

CA va bouger », assurent-ils. Parce qu'ils ont le sentiment que l'on se « fout » d'eux, les avocats se préparent à une « grève dure ». À commencer par les plus jeunes, ceux qui, la nuit en garde à vue ou dans ces audiences correctionnelles qui n'en finissent pas, assurent les « commissions d'office », au profit des justiciables impécunieux et pour une rémunération souvent dérisoire. « On sent que ça bouge », confirme Me Anne-Sophie Joseph-Amschler, du barreau de Thionville, traditionnellement à la pointe de la contestation. En juin, déjà, les avocats thionvillois avaient bloqué les audiences durant une semaine, y compris les comparutions immédiates et celles du juge des libertés et de la détention (JLD). « Nous n'avons été ni entendus, ni soutenus », se désole l'un de ces grévistes, convaincu que le mouvement qui se prépare parviendra cette fois à « paralyser le système ». « C'est malheureusement, dans ce pays, la seule manière de se faire entendre », déplore Me Frédérique Stéfanelli-Dumur. La présidente en Moselle de l'Union des jeunes avocats (UJA) rappelle qu'après le grand mouvement de l'an 2000, un calendrier de négociations avait été annoncé. « L'objectif était de parvenir à une revalorisation de l'aide juridictionnelle (AJ) de 15 %, avant une grande réforme censée remettre le système à plat », rappelle Me Stéfanelli-Dumur. « Le protocole qui devait être signé il y a six ans est toujours dans les limbes. C'est désolant », dénonce Me Patrice Thiébaud, « dauphin » (successeur désigné) du bâtonnier de



L'aide juridictionnelle cristallise le mécontentement des avocats.

Metz. « Cette grande réforme de l'AJ a, en réalité, été enterrée. Le garde des Sceaux annonce une augmentation de 6 % des unités de valeur, sans même être capable de nous donner une échéance », tempête Me Joseph-Amschler.

« L'heure est grave »

Alors qu'un peu partout, des assemblées générales sont convoquées — à Metz lundi soir, à Sarreguemines la semaine dernière —, la Conférence des bâtonniers doit se réunir vendredi à Paris, afin de « coordonner » les actions qui, dans les régions, s'improvisent. « Le fossé entre le barreau d'en bas et les instances "dites" représentatives se creuse », souffle un jeune avocat nancéien, en prenant soin d'appuyer sur le « dites », lorsqu'il évoque la représentativité des « barons du barreau », incapables, selon lui, de parler d'une seule voix. « On commence à entendre parler d'appel à la démission, de boycott des co-

tisations professionnelles... L'heure est grave », assure un stagiaire nancéien. Des stagiaires qui, consultés par leur bâtonnier, se sont prononcés pour une « grève totale et illimitée ». « Les confrères, notamment les plus jeunes, sont très motivés », confirme Me Stéphane Massé, bâtonnier de Nancy. « Le ras-le-bol est général, qui porte sur l'AJ mais aussi tout le reste. La réforme squelettique du ministre de la Justice, qui ne dit pratiquement rien sur les droits de la défense, a vraiment déçu, après le fiasco d'Outreau ». Me Pierre Alt, bâtonnier de Sarreguemines, évoque encore la « départmentalisation de l'instruction », qui effraie les petits tribunaux, et l'intégration au barreau des juristes d'entreprise, qui suscite des levées de bouclier dans une profession sans *numerus clausus* où la précarité progresse de manière inquiétante.

Nicolas BASTUCK.